



Le Principal  
aux  
Parents d'élèves des classes de 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Au deuxième trimestre, vous allez devoir utiliser le service **TéléService Orientation – TSO** – pour formuler les vœux d'orientation de votre enfant puis vous devrez valider la décision du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Choisir son  
orientation  
après la 3<sup>e</sup>

Je vous rappelle qu'afin de construire son **projet d'orientation post-3<sup>o</sup>**, votre enfant sera accompagné dans cette démarche, qui doit être active, par les équipes éducatives et notamment son professeur principal.

D'ores et déjà, il peut, comme vous-même, demander un rendez-vous auprès de Mme MÜLLER, psychologue de l'Education nationale, chargée de conseil en orientation scolaire au collège ou au CIO de Pontarlier.

### **REUNION D'INFORMATION**

Une réunion d'information sur l'orientation fin de collège sera proposée à **un seul responsable légal** du fait des protocoles en vigueur afin de présenter les différentes orientations après la 3<sup>ème</sup>.

Les trois lycées du secteur seront présents ou participeront en visio conférence à cette rencontre pour expliquer les filières :

- lycée Xavier Marmier de PONTARLIER
- lycée Toussaint Louverture de PONTARLIER
- lycée Edgar Faure de MORTEAU

**Lieu :**

**Salle polyvalente du Collège Lucie AUBRAC– PONTARLIER**

**Date :**

**Vendredi 26 février** de 16 heures à 18 heures

**Ordre du jour :**

**De 16 à 17 heures :** présentation et explication des connexions aux **TéléServices de l'Orientation – TSO** - pour les responsables qui n'auraient pas pu se connecter à TSO  
**De 17 à 18 heures :** présentation des formations post 3<sup>ème</sup>

Vous trouverez dans les pages intérieures de ce flyer les explications vous permettant de vous connecter aux TéléServices de l'Orientation qui ouvrent dès demain. Nous vous invitons dès réception de cette note à vous connecter à l'application afin de saisir vos souhaits et de nous faire part d'éventuelles difficultés. Dans ce dernier cas, le secrétariat de direction pourra vous accompagner dans vos démarches.



Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant  
Saisissez un identifiant

vous mot de passe  
.....

VALIDER

identifiant oublié? →

mot de passe oublié? →

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLÉ USICE AMBAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

Dès demain vous devrez saisir les intentions provisoires d'orientation par le nouveau service : **TéléService Orientation – TSO** – qui est mis à votre disposition pour formuler les vœux d'orientation de vos enfants, directement depuis le **portail Scolarité Services**.

Depuis l'an dernier, toutes les familles ont été identifiées et ont été destinataires d'un code d'accès qu'il leur suffira d'utiliser pour effectuer cette procédure.

L'adresse de connexion internet est la suivante :

<https://teleservices.ac-besancon.fr/ts>

### Information importante : deuxième responsable légal

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les intentions provisoires.

=> Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.

=> Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent lorsqu'il se connecte avec son propre compte.

Ce service vous permettra :

- De faire les démarches d'orientation de votre enfant en ligne,
- De consulter l'avis du conseil de classe et de faire part de votre accord ou désaccord suite aux réponses du conseil de classe.

Le calendrier d'ouverture de la phase provisoire s'étend :  
**Du 29 janvier au 5 mars 2021**

A partir du 29 janvier, un responsable légal doit effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins une intention,
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions,
- Il pourra modifier ces choix jusqu'à la date de fermeture du serveur le 5 mars.

1. Cliquer sur ce lien pour accéder au téléservice

2. Cette page de dialogue s'ouvre

3. Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

ANNULER VALIDER

### Pour un vœu de voie générale et technologique

Cocher la case (2) correspondant au vœu : 2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou de 2<sup>nd</sup>e STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) : il n'y a pas d'autres informations à compléter, vous pouvez valider (3) la saisie.



**Seul le représentant ayant effectué la saisie peut les modifier jusqu'à la clôture du serveur.**

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux lorsque celui qui a effectué la saisie se déconnectera de l'application.

Si le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher de celui qui a saisi les vœux.

1 Intentions provisoires    Choix définitifs    Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1** : 1re année de CAP  
Métier ou formation : Ebéniste  
Sous statut scolaire

**Intention 2** : 2de professionnelle  
Métier ou formation : Menuisier, charpentier  
Sous statut scolaire

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

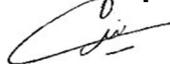
Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe

[MODIFIER](#)

**Vous trouverez cette note au format pdf avec les liens actifs sous Pronote dans l'onglet Communication/Information.**

Nous restons à votre écoute pour vous apporter tout le soutien nécessaire et dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Principal,**



**R. CAPRISTO**